






IMPORTANT : Cette fiche t'es donnée à titre informatif en 4<sup>ème</sup>. En 3<sup>ème</sup>, tu seras évalué sur ce qui est inscrit dans le cadre gras « à retenir ».

 <b>A RETENIR en 3ème</b>	<b>Historique</b>	<b>Règlement</b>	<b>Concepts importants</b>
	<p>La boxe française savate naît en France au début du 19<sup>ème</sup> siècle par une réunion des techniques de pieds de la savate et des techniques de poings de la boxe anglaise.</p>	<p>Lors des « assauts », les coups ne sont pas portés (on ne frappe pas, on parle alors de touches) et le tireur est jugé sur ses qualités technico-tactiques. <u>Le tireur ayant « marqué » le plus de points remporte l'assaut.</u>                      Une touche n'est valable que <u>si une arme autorisée touche une cible autorisée sans puissance.</u></p>	<p>En boxe française, il faut se protéger et ne pas être touché et toucher, ou tout le contraire. Il faut donc chercher à développer des touches en parallèle de l'apprentissage des coups (fouettés, chassés, directs, crochets).</p>
 <b>PRECISIONS pour bien comprendre</b>	<p>1/ Naissance de la savate, début du 19<sup>ème</sup> siècle  <b>Les premières traces écrites de savate apparaissent au début du XIX<sup>e</sup> siècle</b> (alors que l'existence de la boxe anglaise est documentée depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle). La savate est alors une réponse à 3 tendances de la société française de l'époque, notamment parisienne :                      - Il devient possible de se confronter physiquement en duel sans risquer la mort.                      - D'autre part, cette pratique permet d'entretenir son corps et sa forme physique.                      - Pour finir, la pratique de la savate permet d'apprendre à se défendre, ce qui en ces temps troublés n'était pas négligeable. La plupart des écoles du début du XIX<sup>e</sup> siècle proposaient d'ailleurs principalement cette activité sous l'angle de la défense personnelle.                      2/ Naissance de la boxe française, 1830-1840  <b>C'est Charles Lecour qui crée en 1830-1840, le sport de combat connu sous le nom de Boxe française</b> en réunissant la technique des pieds de la savate avec quatre techniques de poings empruntées à la boxe anglaise (direct, crochet, uppercut, swing).</p>	<p>1/ Toucher sans puissance                      Lors des assauts, <b>les coups ne sont pas portés (on parle alors de touches) et le tireur est jugé sur ses qualités technico-tactiques.</b>  <b>Le style est jugé, et la puissance sanctionnée</b> puisque la recherche du hors-combat est interdite. <b>Le tireur ayant « marqué » le plus de points remporte l'assaut.</b> Les assauts se déroulent le plus souvent en 3 reprises de 1 min 30 s chacune.</p> <p>2/ Le comptage des points  <b>Une touche n'est valable que si une arme autorisée</b> (le devant du poing, ou toutes les surfaces du pied) <b>touche une cible autorisée sans puissance</b> (tout le corps sauf parties génitales et poitrines chez les filles). Ex : une touche effectuée avec la paume de la main ou le tibia ne compte pas.                      Touches au poing : 1 point à chaque touche (2 points maxi par enchaînement)                      Touches au pied : 1 point aux jambes, 2 points en ligne médiane, 4 points au visage.</p> <p>3/ Les avertissements                      Un arbitre peut demander un avertissement pour boxe tête en avant, pour coup interdit, pour coup insuffisamment contrôlé, pour coup balancé... <b>Après trois avertissements, un tireur peut être disqualifié.</b></p>	<p>1/ Se protéger                      En boxe française, on doit assurer sa protection à chaque instant. Celle-ci passe par un travail de <b>mobilité</b> (une cible qui bouge est plus difficile à atteindre) et une <b>mise en place de « la garde »</b> (position à partir de laquelle s'organisent toutes les actions d'attaque et de défense).</p> <p>2/ Attaquer                      Pour pouvoir attaquer et toucher son adversaire, il faut :                      - maîtriser sa <b>distance de touche</b>,                      - et maîtriser un ensemble de <b>techniques</b> : pendant les cours, nous travaillerons celles-ci : <b>direct et crochet</b> en poing, <b>chassé, fouetté</b> en pieds.</p>
 <b>POUR INFO</b>	<p>3/ De Casseux à Charlemont, une spécialité française                      La savate naît donc en France, plus exactement à Paris, et d'abord dans les arrière-salles des cafés puis dans des salles dédiées qui accueillent des élèves. Il est à noter que <b>c'est la seule boxe « pied-poing » qui naît en Europe.</b>  <b>Lorsque le maître d'armes Michel Casseux dit Pisseux ouvre sa salle en 1825, il est le premier à enseigner l'escrime traditionnelle et le nouvel art de la savate : l'escrime des pieds.</b> Il est vraisemblable que Michel Casseux a réuni tout un ensemble de techniques disparates : style des ruffians, des bandits, luttes paysannes...                      La Savate-Boxe française se distingue des autres disciplines pieds-poings par le port obligatoire de chaussures et par une <b>technique de coups de pieds dits « coups armés »</b>. <b>Joseph Charlemont et son fils codifieront toutes ces techniques</b> pour en faire la boxe française pratiquée aujourd'hui.</p>	<p>3/ Il existe d'autres formes de pratiques                      Outre l'assaut, il existe 2 autres formes de pratique de la boxe française :                      - <b>Le combat</b> dans lequel le vainqueur est désigné aux points ou par KO de l'adversaire (on ne parle plus de touche mais de frappe).                      - <b>Le duo</b>, forme d'assaut en coopération pouvant correspondre au kata des arts martiaux. Il s'agit de préparer, apprendre et présenter une « chorégraphie » d'assaut à 2. Seule l'esthétique importe. Cette forme de pratique tend à être abandonnée.</p>	<p>3/ Arbitrer et juger  <b>Le rôle de l'arbitre est d'assurer le bon déroulement de l'assaut et notamment la sécurité des tireurs.</b> Pour cela, il utilise un langage codifié : commandements et gestes, et peut avoir recours à des demandes d'avertissement, confirmées ou non par les juges.  <b>Le rôle des juges est donc d'assister l'arbitre dans la décision d'avertissement, mais surtout de compter les touches et rendre une décision</b> à la fin de chaque période et de l'assaut.</p>



## L'arbitrage en Boxe Française

**Le rôle de l'arbitre est d'assurer le bon déroulement de l'assaut et notamment la sécurité des tireurs.** Pour cela, il utilise un langage codifié : commandements et gestes, et peut avoir recours à des demandes d'avertissement, confirmées ou non par les juges.

### Les principaux commandements de l'arbitre :

Au début de l'assaut : « tireurs au centre », « saluez-vous », « en garde », « allez »

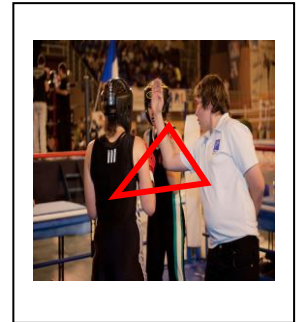
En cas de faute : « stop », explication de la faute oralement et par le geste, « en garde », « allez »

En fin de combat : « stop », « dans vos coins »

### Le placement de l'arbitre :

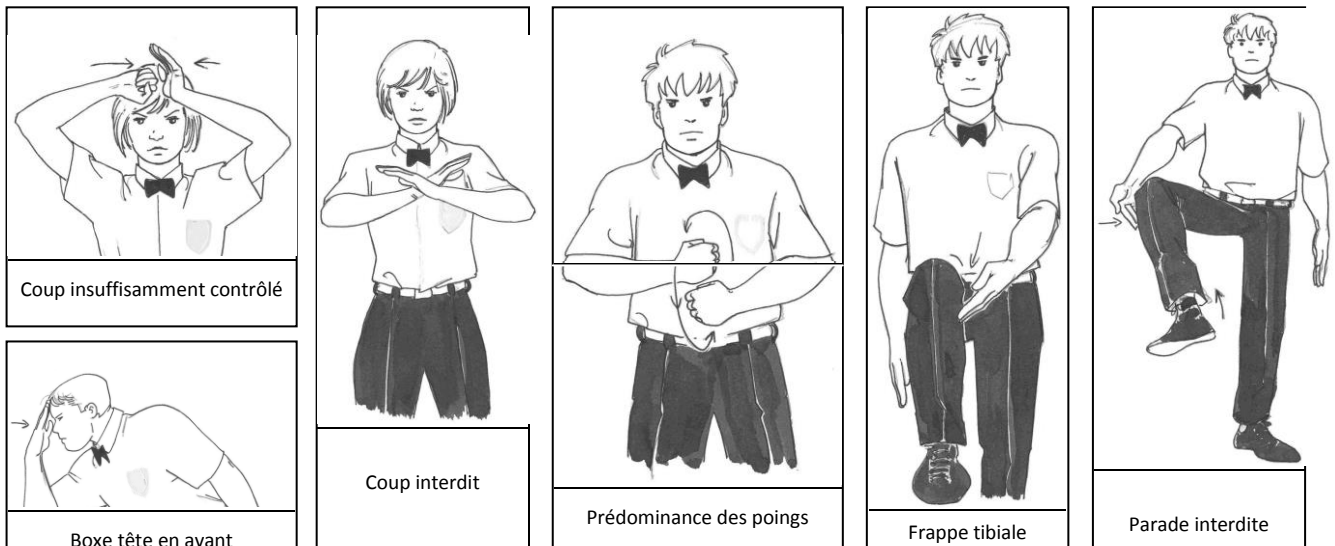
L'arbitre doit pouvoir intervenir à tout moment.

Il se place de façon à former un triangle avec les 2 tireurs.



### Les principaux gestes d'arbitrage :

Lorsqu'il constate une faute, l'arbitre dit « stop » puis donne l'explication orale en même temps qu'il fait le geste.



## Les techniques en Boxe Française

